



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Préavis 02-2025 : Demande de crédit complémentaire de CHF 200'000 pour la rénovation complète de la place de jeux du collège et le cœur du village.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Général,

La Commission de Gestion et des Finances (CoGeFin) est composée de :

Richard Gerritsen Président,
Margaret Jacob
Eric Le Royer
Alain Palombini
Lancelot Frick

Lors de la séance d'information du 09 mai 2025, M. Claude Olivier Rosset, Syndic et Mme Marie Claude Liang Municipale ont répondu aux questions de la Commission. Nous les remercions de leur disponibilité et pour les réponses fournies aux questions écrites par la commission.

Ce projet fait partie du grand projet de réalisation d'une cave communale et locaux ainsi que le réaménagement et valorisation de la grande rue. Ces projets sont en partie liés soit dans la planification soit au niveau financier.

Pour rappel la commission ad-hoc ainsi que la commission des Finances et de Gestion avaient émis des réserves envers ce projet et avaient recommandé de le refuser.

La commission avait estimé en son temps qu'il était important de noter que le budget était établi sur une base de prix des fournitures à début 2022 voire 2021 et qu'il était à craindre que de nombreux postes sont sous-estimés avec l'inflation actuelle, le poste divers et imprévu fixé à 5% risquait fort d'être insuffisant et le budget total risquait fort d'être dépassé

Lors des débats Monsieur Bodenmann du bureau d'architecte ARFOLIA avait déclaré qu'il faut faire confiance au bureau d'étude concerné (voir PV du Conseil). Ses déclarations ont été corroborées par le groupe de travail. Donc tout semblait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Le Conseil, suite à la discussion, a accepté le préavis pour un montant total de CHF 950'000

Malheureusement nous voilà convoqué pour accepter une rallonge de CHF 200'000 ce qui représente une augmentation de 21%. La Municipalité évoque dans le préavis 09-2022 une variation possible du budget de +/- 15% par contre le Conseil n'a jamais acté cet écart. La décision du conseil (voir décision 8/22) a été d'attribuer uniquement CHF 950'000 pour la réalisation de ce projet.

Nous pouvons comprendre que tout projet comporte des risques et des imprévus, par contre l'entreprise qui surveillait le chantier connaissait depuis long temps les surcoûts. Un dépassement du budget autour de 8% (CHF 76'000) est normalement admissible sans devoir



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

passer devant le Conseil. Cette limite avait déjà été atteinte, dès le début du projet, avec l'obligation de la pose d'un ascenseur imposé par l'AVACAH (connu depuis la fin de la mise à l'enquête) et le remplacement d'un mur dès le début du chantier (voir : préavis point 3.3). Presque tous les autres surcoûts ont été identifiés au début du projet. Mais étonnement ces surcoûts sont seulement apparus au mois de janvier 2025 quand l'entreprise Afrolia a transmis l'état financier du projet à la Municipalité. Même l'augmentation de la TVA entre 2022 et aujourd'hui ne change en rien au problème qui est que la gestion financière du projet a été lacunaire.

En fonction de ce constat nous estimons que les honoraires, qui sont calculés en fonction du coût total du projet, ne doivent pas varier par rapport au préavis de 2022.

Aujourd'hui nous n'avons pas le choix d'accepter ou de refuser ce préavis. On est mis devant le fait accompli car le travail a déjà été effectué.

Nous espérons seulement que cette place sera appréciée à sa juste valeur.

Malgré notre agacement en vu de cette situation nous vous proposons :
D'accepter le préavis 2-2025 :

D'accorder un crédit complémentaire de CHF 200'000 pour la rénovation complète de la place de jeu du collège et le cœur du village

De limiter les honoraires à ce qui avait été prévu dans le préavis 9/2022 en tenant compte de la hausse éventuelle dans la construction entre 2022 et 2025.

De financer cet investissement par les liquidités courantes de la Commune


Pour la Commission des Finances et de Gestion


R. GERRITSEN

Eric Le Royer


A. Palombini


M. Jacob



L.Frick